

Légitime défiance

Procès verbal des manifestations de force de la police, passées et à venir.

30 octobre, l'an I de l'Etat d'urgence

Dans un climat de peur continuellement entretenue - il y a 10 jours encore, tous les enfants de Normandie, maternelles compris, simulaient une intrusion terroriste dans leur école - le gouvernement déclare qu'il veut renforcer le pouvoir et les moyens de la police.

Pourtant, cette même police a déjà les moyens de déployer 1250 fonctionnaires (1) pour chasser de Calais ceux d'entre nous dont le seul crime est d'avoir fui leur pays et de chercher à retrouver leur famille, leurs proches, ou simplement une vie meilleure. Avant même l'évacuation et la destruction du bidonville, les policiers tiraient en moyenne plusieurs centaines de grenades lacrymogènes par jour (2) aux abords du camp - à 40 € l'unité...

Pourtant, au quotidien, des agents de police consacrent une partie de leur temps et de leurs moyens à des coups de pression puérils, à base de contrôles d'identité à répétition, de provocations, qui n'ont semble-t-il d'autre but que l'affirmation de leur position de domination et le petit plaisir mesquin d'en abuser (pour mieux tromper leur ennui, faire du chiffre, faire comme leurs collègues, et *remplir* leur fonction, à défaut d'y trouver du sens (..?).

Pourtant, lorsque le fruit de cette peur distillée au quotidien est la mort de deux adolescents fuyant la police *parce qu'on fuit la police*, pour se cacher dans un transformateur électrique, les responsables sont acquittés par les juges (3). Lorsqu'un homme est laissé pour mort par les gendarmes qui l'ont étouffé au sol, le procureur ment à la presse pour les couvrir (4).

Pourtant, au printemps, les forces de police ont été déployées massivement pour tenter de réprimer le mouvement contre la loi Travail. Pour gazer, encercler, charger, matraquer voire mutiler des manifestants (5). Quand à Rouen, le 31 mars et le 9 avril, le préfet mobilise une compagnie de CRS pour vider *manu militari* la place de l'Hôtel de ville, où quelques dizaines de personnes s'étaient réunies pour prolonger la manifestation par une assemblée, on s'interroge à nouveau : pourquoi ce recours aveugle et systématique à la violence, à l'intimidation ? Quel plaisir quand on est armé, surprotégé, à lâcher la matraque pour frapper de ses propres poings des lycéens égarés par les gaz.

On entend aujourd'hui des policiers réclamer, à l'unisson avec le gouvernement, encore et toujours plus de pouvoir et de moyens. Etrange démarche : demander ce qu'on a déjà, à ceux qui s'empresseront de vous le donner...

Il faudrait augmenter le montant des amendes pour outrage et rébellion : un délit bien pratique, dont la preuve repose uniquement sur la parole des policiers *outragés*, qui ne manquent déjà pas d'en abuser (6), à la tête du client, ou pour justifier *a posteriori* l'arrestation « musclée » d'un rebelle, quand il ne s'agit pas d'arrondir les fins de mois en se constituant partie civile.

On lit dans la presse que des policiers seraient frustrés que la justice ne sanctionne pas assez lourdement les personnes qu'ils arrêtent. La justice serait-elle *au service* de la police, ne serait-elle faite que pour enregistrer les contrôles de normalisation effectués par cette police, comme le disait Michel Foucault ?

Petit exemple, parmi d'autres, de ce qui a déjà cours :

A Rouen toujours, le 2 juin dernier, les CRS chargent la manifestation et embarquent trois personnes. Elles resteront enfermées 30 heures en garde à vue. Les policiers ont des photos montrant

l'une d'elles en train de leur jeter quelque chose. Pour les deux autres, c'est plus compliqué, et pour cause : elles n'ont rien jeté. Il fallait arrêter du monde, alors on a pris celui qui avait trébuché pendant la charge et celui qui n'avait pas détalé dans le mouvement de foule, n'ayant rien à se reprocher. Mais plutôt que de les relâcher, deux flics s'y collent et déclarent sur l'honneur qu'ils ont vu les deux manifestants lancer des projectiles à leur chef - le commissaire Pichon. Pour la description, pas trop de difficultés, ils les ont sous les yeux.

La justice n'a plus qu'à valider : Vous dites que vous n'avez rien jeté, les policiers disent que vous avez jeté quelque chose - et vous aviez, quand même, un sweat à capuche (sic). Il n'y a aucune preuve, mais qui mettrait en cause la parole des policiers ? Résultat : déclarés coupables et condamnés à 210 heures de travaux d'intérêt général + 900€ (6b) - dont une partie ira pour l'ami Pichon et son compère Haineau, qui n'ont pas manqué de se constituer partie civile.

On cherche les signes du laxisme décrié par les « policiers en colère » dans cette décision d'injustice ; et on aurait plutôt tendance à déceler une légère soumission de la justice vis-à-vis de la police, ou un certain manque d'équilibre et de séparation des pouvoirs...

Déjà, l'an dernier, à l'occasion de la conférence sur le climat, et sous couvert d'état d'urgence, la police ainsi débarrassée du contrôle judiciaire en profitait pour assigner à résidence ou perquisitionner des militants écologistes ou des maraîchers, en Dordogne (7)...

Même préservées de ces activistes sanguinaires, les manifestations pour le climat se voyaient interdites ou remodelées d'après les goûts – subtils – de la préfecture : les policiers n'étaient, paraît-il, pas assez nombreux pour assurer la sécurité des manifestants face à la *menace terroriste*. Pourtant, ils l'étaient suffisamment pour encercler la place de la République et réprimer les quelques centaines de personnes venues braver l'interdiction pour crier « Etat d'urgence, Etat policier ! On nous enlèvera pas le droit de manifester ! »

Puis, un nouveau cap a été franchi. Dans le discours d'abord. Tandis que le gouvernement Valls continuait d'agiter la menace terroriste pour affirmer sa politique sécuritaire et justifier les dispositifs de contrôle de la population, de surveillance de masse – tentant ainsi de faire taire toute forme de contestation jugée non-convenable – la droite et le Médef en sont venus à assimiler les opposants eux-mêmes à des terroristes (8). Peut-être en hommage au président turc Erdogan, qui qualifie du même terme Daesh et les Kurdes. Ou peut-être se souvient-on que sous Vichy, c'était le même mot, terroriste, qui était utilisé par l'Etat pour désigner les Résistants ?

Passons. Dans les faits, à Paris, le 14 juin, la démonstration de force fut totale : à toutes les intersections, de la place d'Italie aux Invalides, des dizaines d'hommes en armes, bouclier à la main, flashball au poing. Et dans l'éclat des grenades et la vapeur des gaz, on entendait presque les échos de Charonne et la voix d'un Renaud jadis moins prompt à l'embrassade :

« La France est un pays de flics, à tous les coins de rue y en a cent
Pour faire régner l'ordre public, ils assassinent impunément. »

Bien sûr, la foule éclectique du cortège de tête, solidaire et déterminée, la contre-charge des dockers du Havre, ont du souiller plus d'un fond de culotte encarapaçonné, mais la police était loin, très loin, de céder...

Et c'est en cela aussi que la question de Notre-Dame-des-Landes dépasse le projet d'aéroport nantais. Parce que sur la Zad, en 2012, les gendarmes mobiles ont cédé (9). Parce qu'ils ont failli à Sivens, sur la Zad du Testet, lorsqu'un gendarme a tué d'une grenade un opposant au barrage hydraulique (10).

Parce que ces conflits jettent la lumière sur les partenariats public – privé – police, à l'œuvre sur les terres sacrées des Sioux de Standing rock (11) comme dans le fin fond du bocage nantais. C'est à Vinci (12) que l'Etat a offert la construction de l'aéroport, ce sont les gendarmes mobiles qui

viendront attaquer la zone ; c'est une filiale de Vinci qui s'est vue confier par l'Etat la destruction du bidonville de Calais, ce sont les CRS qui ont « mis à l'abri » les réfugiés (13).

Les gens qui vivent sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, pour un week-end, trois mois, depuis 6 ans ou depuis des générations, semblent s'affranchir de la meilleure des polices, celle chantée par La Rumeur, qui ne porte pas l'uniforme, « chasse sur les terres du paradis sur terre, qu'elle vend clef en main. On connaît le moyen de procurer l'envie de rien, la peur de tout, l'effroi de la joie, l'angoisse du chagrin ».

D'où peut-être le besoin de ressortir la bonne vieille matraque. Le gouvernement socialiste n'enverra pas les 80 000 soldats qu'il avait envoyés en 1948 mater la grève des mineurs (14) et faire fleurir sur les murs les premiers CRS=SS.

Autre temps, autres mœurs. Soit a d'abord été pris d'organiser une « consultation », au périmètre calqué sur les sondages, et à grands renforts de propagande pro-aéroport sur fonds publics (15).

Mais sous le vernis pseudo-démocratique de ce referendum à la hongroise, c'est bien la force, brutale, qui va de nouveau être déployée pour attaquer la Zad. Des gendarmes plus ou moins mobiles, dans la boue, avec sur leurs épaules le poids de la hiérarchie, et dans leurs membres engourdis le non-sens de leur présence ici.

Les moyens, ils les ont ; le pouvoir, on leur laisse.

Des opposants à la loi Travail, à l'aéroport, et à leur petit monde.

Des appels à venir défendre la Zad et à mener des actions partout ailleurs ont été publiés sur zad.nadir.org, notamment celui-ci : <http://zad.nadir.org/spip.php?article4027> et celui-là : <http://zad.nadir.org/spip.php?article4099>

Un communiqué de la CGT Vinci, qui réclame l'abandon du projet : <http://bit.ly/2eoPT3N>

A lire aussi, les dossiers du *Canard enchaîné* de cet automne, intitulés « Que fait la police ? » ; et à voir, la vidéo d'[Usu](http://www.usu.org) sur le même sujet, sans oublier le collectif *Urgence notre police assassine*.

(1) lemonde.fr <http://bit.ly/2exusCL>

(2) *Le Canard enchaîné*, octobre 2016

(3) mediapart.fr, 18 mai 2015 <http://bit.ly/2eRUjRs> ; lemonde.fr <http://bit.ly/1tZR79g>

(4) lemonde.fr <http://bit.ly/2aqSsCN>

(5) liberation.fr <http://bit.ly/26AI9C5> ; revolutionpermanente.fr <http://bit.ly/2fu4cbG>

(6) paris-luttes.info <http://bit.ly/2fkr5ix>

(6b) la legal team de Rouen organise une collecte de soutien : <https://www.lepotcommun.fr/pot/9013p4ip>

(7) lemonde.fr <http://bit.ly/1kXmuRo>

(8) marianne.net <http://bit.ly/2ec6daq>

(9) zad.nadir.org/spip.php?article1535

(10) reporterre.net <http://bit.ly/2f1RzSn>

(11) bastamag.net <http://bit.ly/2dTiv9h>

(12) chiffre d'affaires 2014 : 39 Mards €, oclibertaire.free.fr <http://bit.ly/2fu5LX9>

(13) La collusion n'est même plus dissimulée. Six mois après avoir envoyé ses hommes empêcher les manifestations pour le climat, le patron de la gendarmerie - Denis Favier – nous annonce qu'il rejoint le groupe... Total. Bernard Squarcini - ancien patron des Renseignements (DCRI) - est quant à lui soupçonné d'avoir utilisé ses contacts dans la police pour servir les intérêts des entreprises pour lesquelles il travaille désormais, et notamment le groupe de luxe LVMH (<http://bit.ly/2da2OZx>). Dans la même affaire, Christian Flaesch, ancien patron de la police judiciaire parisienne, a également été mis en examen (<http://bit.ly/2f1QBfQ>). Il est aujourd'hui responsable de la sécurité pour le groupe hôtelier Accor

(14) mediapart.fr, 3 mai 2014, <http://bit.ly/2f1S4f9>

(15) liberation.fr <http://bit.ly/1KrNkwu>